

**Le préfet de région signe l'arrêté d'ouverture d'enquête publique de la ligne 17**  
(12/09/2014 15:12)

**Dans le cadre de la mise en place du Réseau Grand Paris Express, le préfet de région a signé l'arrêté d'ouverture d'enquête publique de la ligne 17 sud, entre Saint-Denis Pleyel à Noisy-Champs. Dans un second temps, un tronçon sera créé jusqu'au Triangle de Gonesse.**

Le dossier d'enquête publique, a été transmis, le 7 mars, à l'Autorité environnementale, qui dispose de trois mois pour rendre son avis sur ce dossier, avant que celui-ci puisse être soumis à enquête publique. Le préfet de la région Ile-de-France et préfet de Paris sera en charge de l'organisation de l'enquête publique qui se déroulera du 13 octobre au 24 novembre prochain. Quatre réunions publiques sont prévues, dans les communes concernées par le projet.



Le préfet a pris l'arrêté d'ouverture d'enquête publique du Grand Paris Express relatif aux lignes 16 et 17 sud, reliant les gares de Saint-Denis Pleyel à Noisy-Champs via Le Bourget RER, et le tronçon entre Mairie de Saint-Ouen et Saint-Denis Pleyel de l'extension de la ligne 14 au nord. La mise en service des lignes 16 et 17 sud du Grand Paris Express et de l'extension de la ligne 14 nord entre Mairie de Saint-Ouen et Saint-Denis Pleyel, longues de 29 km et comprenant 9 nouvelles gares, est prévue à l'horizon 2023.

Manuel Valls avait annoncé l'accélération du calendrier de la ligne 17 du Grand Paris Express en juillet dernier. Initialement, le programme présenté en mars 2013 prévoyait la mise en service progressive de la ligne 17 avec, en 2025, la réalisation de la gare du Triangle de Gonesse et en 2027 la liaison jusqu'à Roissy. Le planning revu projette de réaliser la ligne 17 jusqu'à l'aéroport Charles-de-Gaulle en une seule fois et dès 2024.

[http://www.vonews.fr/article\\_26325](http://www.vonews.fr/article_26325)

©vonews - Sep 2014